

Nantes, le 16 octobre 2020

Session du Conseil régional du 16 octobre 2020

Microalgues : la Région adopte une feuille de route pour développer la filière.

Issue d'un travail de concertation mené depuis 2019 avec des acteurs locaux, la feuille de route régionale en faveur de la filière microalgues adoptée en session du Conseil régional ambitionne de changer d'échelle pour cette filière émergente et en croissance qui se situe déjà parmi les plus importantes de France.

« Notre objectif est de tracer une trajectoire collective pour impliquer chaque année de plus en plus d'entreprises, d'acteurs académiques et d'utilisateurs de solutions basées sur les microalgues et affirmer ainsi notre Région comme source de solutions face aux transitions environnementale, alimentaire et énergétique. » explique Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

La Région est en effet un véritable territoire d'accueil d'unités de production de microalgues artisanales ou industrielles, d'espèces très courantes comme la spiruline ou d'espèces plus confidentielles. Avec 92 entreprises, 51 producteurs et 400 emplois liés à la recherche, les compétences et les savoir-faire sont là pour cultiver, transformer et extraire le meilleur de ces organismes.

Articulée autour de 10 grandes actions, la Feuille de route Microalgues des Pays de la Loire vise ainsi à relever 3 grands défis :

- 1. Déployer les microalgues comme source de solutions pour relever les défis sociétaux.**
Souvent méconnues, les microalgues offrent, grâce à leurs propriétés multiples, des solutions en réponse aux enjeux actuels de transition environnementale, alimentaire et énergétique dans de multiples applications : sante, alimentation, cosmétique, biomatériaux, traitement de l'eau, énergie. Pour développer marché, la Région pourra, par exemple, cofinancer les études de marché individuelles des entreprises.
- 2. Faire grandir la filière ligérienne des microalgues.**
La filière microalgues dispose d'un potentiel de croissance qui doit se concrétiser par l'implantation ou le développement d'activités économiques sur tous les maillons de la chaîne de valeur. La Région accompagnera cette filière vers un passage à l'échelle commerciale de nouveaux systèmes de production par des aides directes aux entreprises pour leur implantation et leur développement.
- 3. S'affirmer comme territoire d'excellence scientifique et technique**
Le territoire des Pays de la Loire doit se différencier par l'excellence de son savoir-faire, en accélérant notamment les mises en relation entre les acteurs académiques et les entreprises

CONTACT PRESSE :

Nadia Hammache : nadia.hammache@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 62